

Communiqué information réglementée

Paris, le 24 mars 2021

Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2020 et du rapport financier annuel du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE informe que le document d'enregistrement universel 2020 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 24 mars 2021 sous le n° D.21-0182.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il peut être également consulté à la rubrique « Résultats et publications » de l'espace « Investisseur » du site internet du Groupe BPCE <https://groupebpce.com/investisseurs/resultats-et-publications/documents-de-reference>